

**DATE : Le 11 octobre 2022**

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon a eu lieu le soir susmentionné, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : Le Maire Edward Walsh, Cr. Younge, Cr. Elliott, Cr. Holmes, Cr. Smith & Cr. Hanna. Le député Dagg a motivé son absence. La greffière-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion.

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire, Edward Walsh, a ouvert la réunion à 19 :00h.

**Déclaration de conflit d'intérêts :**

Un conflit d'intérêts survient lorsque des élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux portant sur les conflits d'intérêts visent à faire en sorte que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles.

**Participation du public**

Jason Donnelly, James & Lillis Howard (Chemin Claude)

Discussion concernant les ponceaux et fossés qui ont été installés sur le chemin Claude.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**130-10-2022** Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par Cr. Younge

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 11 octobre 2022 avec l'ajout de Pontiac Youth Sports au #5.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 septembre 2022**

**131-10-2022** Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Holmes

Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 septembre 2022.

Adopté

**4. RAPPORT DU MAIRE -**

**5 CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

**Demande de l'ESSC pour des bourses d'études pour les étudiants de Clarendon**

Attendu qu'une demande a été reçue de l'ESSC à Fort Coulonge

Attendu que deux étudiants de Clarendon ont été identifiés comme diplômés cette année.

**132-10-2022** Il est donc

Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Holmes

Et convenu à l'unanimité de donner à chacun de ces étudiants une bourse au montant de \$200.00 chacun.

Adopté

Sports pour les jeunes du Pontiac

Demande de don pour les sports d'intérieur. Il y aura 20 semaines d'activités.

**133-10-2022** Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Elliott

De faire un don au montant de 1500\$ à Pontiac Youth Sports.

Adopté (Cr. Holmes s'est abstenu de voter)

**6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES À PAYER**

Les comptes créditeurs d'un montant de 115,863.91 \$ ont été présentés.

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES**

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la Municipalité de Clarendon certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est donné à Clarendon ce 11 jour d'octobre 2022.

Patricia Hobbs - Directeur général

**134-10-2022** Proposé par Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Smith

Et il est résolu de payer les factures au montant de 115,863.91\$

Adopté

## **7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS**

### **7.1 COMITÉ DU PERSONNEL**

- Les candidatures pour le poste de cantonnier ont été discutées

### **7.2 COMITÉ LUP**

#### **7.2.1 - Nouveaux lotissements**

- Révision du règlement de lotissement et du règlement administratif

#### **7.2.2 - Demande de dérogation mineure**

Une demande de dérogation mineure a été reçue concernant la parcelle ID 5 640 377 pour que la marge de recul avant requise de 8 mètres soit réduite à 5 mètres pour le remplacement d'une terrasse existante.

Attendu que le propriétaire a demandé une dérogation mineure à l'égard de la démolition et du remplacement subséquent d'une terrasse existante, située dans la cour avant faisant face à la promenade Carson (annexe A).

Attendu que la marge de recul pour les immeubles dans la cour avant est de 8 mètres.

Attendu que le 12 septembre 2022, le comité du PUT a recommandé que la marge de recul de 8 mètres soit réduite à 5 mètres, sous réserve d'une demande de dérogation mineure.

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été soumise le 2 septembre 2022.

Attendu qu'une demande officielle et les frais correspondants de 150 \$ ont été soumis, satisfaisant aux exigences du règlement 2017-260.

Attendu que le 21 septembre 2022, un avis public a été affiché dans The Equity (pièce B) conformément au règlement 217-260 ARTICLE 11 : L'avis public stipule :

" Le directeur général de la municipalité doit, au plus tard quinze jours avant la tenue de la séance au cours de laquelle le conseil doit se prononcer sur la demande de dérogation mineure, faire publier un avis conformément à la Loi régissant la municipalité en vertu de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement du territoire (L.R.Q., c. A-19.1). "

Attendu que le préavis de 15 jours est arrivé à échéance le 6 octobre 2022.

Attendu que la terrasse reprend l'emprise au sol de la terrasse précédente.

Attendu que la terrasse ne gêne pas la ligne d'implantation des véhicules ou des voisins.

Il est donc

**135-10-2022** Proposé par : Cr. Holmes

Appuyé par : Cr. Elliott

Et accepté à l'unanimité d'autoriser cette dérogation mineure telle que demandée.

Adopté

#### **7.2.3 Résolution pour l'administration des amendes pour non-conformité**

Attendu qu'un rapport a été déposé par le fonctionnaire désigné auprès du conseil par courriel au sujet de la non-conformité du lot #.

Attendu que le conseil doit prendre une décision pour émettre un avis d'infraction.

**136-10-2022** Il est donc

Proposé par : Cr. Younge

Appuyé par : Cr. Holmes

Et résolu d'émettre un avis d'infraction aux propriétaires du lot # et par la suite, si aucune correction n'est faite, d'émettre des amendes selon les directives du règlement administratif # 2017-257.

Un vote est effectué. Quatre en faveur. 1 contre. (Cr. Smith) La motion est adoptée.

Adoptée.

#### **7.2.4 Servitude réelle et perpétuelle en faveur de la Municipalité de Clarendon**

Attendu que la municipalité reconnaît la présence d'une borne-fontaine sèche appartenant à la municipalité sur la propriété adjacente au lot 5 640 318 qui appartient à Vivian Hobbs, Pamela Hobbs et Adam Hobbs.

Attendu que les propriétaires susmentionnés vont acheter le terrain sur lequel se trouve la borne sèche

Attendu que la municipalité de Clarendon a besoin d'une servitude pour l'entretien, le fonctionnement et la réparation de la borne-fontaine, ce qui comprend également un droit de passage sur le lot 5 640 318.

**137-10-2022** Il est donc

Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Elliott

Et convenu à l'unanimité que la Municipalité de Clarendon sera responsable de la réparation et de l'entretien de l'emprise.

Adopté

#### **7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS**

##### **7.3.1 Amélioration du chemin Claude - Déposé et discuté**

##### **7.3.2 Contrats de déneigement**

Comme les années précédentes, des prix ont été reçus pour trois différents secteurs de la municipalité pour les contrats de déneigement avec les résultats suivants....

Mickey McGuire - 3,9 km de routes - 2 578,00 \$ par km avant taxes.

Kelly Brothers - 1,2 km de routes - 2 875,00 \$ par km avant taxes.

Kevin Murphy - Routes à Sand Bay - 6 500,00 \$ par km avant taxes.

**138-10-2022** Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Younge

Et accepté à l'unanimité d'accepter les trois prix obtenus.

Adopté

##### **7.3.3 Mise à jour sur la côte de l'allée Harvey - Déposé et discuté.**

##### **7.3.4 Pavage - Mise à jour des spécifications de l'ingénieur CIMA - Déposé et discuté.**

#### **7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

#### **7.5 COMMISSION DES FINANCES**

#### **7.6 COMITÉ D'INCENDI**

7.6.1 - Information sur la réunion des pompiers - Déposé et discuté

#### **7.7 GESTION DES DÉCHETS**

#### **7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS**

#### **7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE**

#### **8. Divers et discussion –**

#### **10. Ajournement**

**139-10-2022** Motion par : Cr Holmes d'ajourner la réunion du 11 octobre 2022 à 21 h 55.

**ANNEX A**



 **Municipalité de Clarendon**  
Municipality of **CLARENDON**  
C427 Rte. 148 C.P. 777  
Shawville, QC J0X 2Y0  
Tél: (819) 647-3862 Fax: (819) 647-3822

**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**

Un avis public est donné par la présente comme suit:  
**Mardi 11 octobre, 2022 à 19h00**  
une réunion du conseil municipal aura lieu à l'hôtel de ville  
**C427 Route 148, Shawville, QC**

**AU COURS DE LAQUELLE LE CONSEIL DOIT PRENDRE UNE DÉCISION SUR L'APPLICATION D'UNE DÉROGATION MINEURE POUR L'APPLICATION DU TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DU CHAPITRE 7 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-258 RÉDUISANT LA MARGE DE REcul AVANT REQUISE DE 8 MÈTRES À 5 MÈTRES.**

Tous les contribuables intéressés sont invités à être entendus en personne par le conseil relativement à la demande au bureau municipal.

Donné à Clarendon ce 16<sup>e</sup> jour du mois de Septembre 2022  
*Patricia Hobbs, Directeur générale.*

**PUBLIC NOTICE**  
**MINOR VARIANCE**

Public Notice is hereby given as follows:  
**Tuesday October 11, 2022 at 7:00 p.m.**  
a Municipal Council Meeting will be held at the Town Hall  
**C427 Highway 148, Shawville, QC**

**AT WHICH THE COUNCIL IS TO MAKE A DECISION ON THE APPLICATION OF A MINOR VARIANCE FOR THE APPLICATION OF THE CHAPTER 7 SPECIFICATION CHART OF ZONING BYLAW 2017-258 REDUCING THE REQUIRED FRONT SETBACK OF 8 METERS TO 5 METERS.**

All interested ratepayers are invited to be heard in person by council in relation to the application at the municipal office.

Given at Clarendon, this 16<sup>th</sup> day of September, 2022  
*Patricia Hobbs, Director General*